

Suippes info.com

NOVEMBRE 2020

Permanence d'élus tous les vendredis,

de 10h à 12h, en mairie

Vous pouvez prendre rendez-vous en dehors de ce créneau au 03 26 70 08 55.

Mercredi 18, 20h30,

CONSEIL MUNICIPAL

Salle polyvalente

du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN

SÉANCE PUBLIQUE

Permanences habituelles au Centre culturel et associatif Jean HUGUIN (voir SUIPPES INFO du mois dernier).

Permanence gratuite d'avocat mardi 17 sur rendez-vous au 03 26 63 54 49.

COVID-19

Le Premier ministre a décrété l'Etat d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire à partir du samedi 17 octobre. L'ensemble du pays est

concerné par le passage en Etat d'Urgence Sanitaire et certaines mesures préventives

s'appliqueront désormais partout en France :

- pas de rassemblement à plus de 6 dans l'espace public ;

- interdiction des événements festifs dans les salles des fêtes et polyvalentes ;

- institution d'une jauge à 5000 pour les établissements recevant du public avec respect des règles d'occupation (1 siège vacant entre deux spectateurs ou groupes de 6).

NOUVELLES MESURES

PRÉFECTORALES à/c du 20 octobre et jusqu'au 17 novembre 2020

• Le port du masque de protection contre le Covid 19 est obligatoire dans un rayon de cinquante mètres, du lundi au samedi, de 7h00 à 19h00, autour des quatre écoles et du collège.

• Le port du masque de protection contre le Covid 19 est obligatoire dans un rayon de cinquante mètres, à partir des premiers étals des marchés découverts, ou à partir des marchés couverts.

• Dans les établissements recevant du public (ERP) la mise en place de buvettes ou de points de restauration debout est interdite.

POUR INFORMATION

Le Maire de Suippes, le Président de la Communauté de Commune de la Région de Suippes et Monsieur FADLELLAH, Président de l'association ICARE, remercient les artisans et commerçants de l'intercommunalité ainsi que Monsieur VACHET, Président de l'UCIA et Madame LANIESSE, représentante de la CCI de Châlons-en-Champagne pour leur présence à la réunion du lundi 12 octobre 2020.

Au cours de cette soirée d'échanges, qui a permis de lister les différentes activités présentes sur la région, plusieurs sujets ont été abordés afin de déterminer et d'étudier la mise en place d'aides à destination des commerçants et artisans par le biais de l'association ICARE.

EN BREF

• La journée « **Nettoyons la nature** » du samedi 19 septembre, organisée par les Jeunes Sapeurs-Pompiers a permis de récolter entre 100 et 150 kg de déchets (mégots, déjections canines...). La population s'est jointe aux JSP pour cette manifestation. MERCI à tous pour cette action citoyenne à renouveler sans aucun doute.

• Le mardi 06 octobre, **Monsieur le Maire a eu le plaisir d'accueillir Pierre N'GAHANE, Préfet de la Marne ainsi que ses collaborateurs.** Pour cette occasion l'édile était entouré notamment de ses cinq Adjoints.

Ils ont visité les deux sites du Bronze Industriel. L'ancien site situé avenue du Général Leclerc doit fermer prochainement. Que faire de ces 5 hectares ? Monsieur le Maire aimerait profiter de cette opportunité pour y implanter de nouvelles structures afin de redynamiser le territoire. Des pistes ont été émises (résidence seniors, restaurant d'entreprise, salle de séminaire...). Monsieur le Maire souhaite associer à sa future décision l'ensemble des élus, l'intercommunalité et pourquoi pas la population.

• En raison du contexte sanitaire le **repas des aînés** a été **remplacé par une distribution**, par les conseillers municipaux, **de plateaux repas** préparés par le Traiteur des Sacres.

Cette distribution a commencé le 17 octobre et se terminera le 07 novembre.

247 foyers sont concernés ce qui représente 350 personnes.

En vue du prochain recensement, MERCI de vous assurer que votre nom (ou vos noms) figure(nt) sur votre boîte aux lettres, et ce afin de faciliter le travail des agents recenseurs ainsi que des services autres (services de la poste, livraisons de colis).

Mettre son nom sur une boîte aux lettres est une obligation et même un devoir.

- Avez-vous pensé au **ramonage de votre cheminée et/ou à l'entretien de votre chaudière** ?

Ces entretiens sont obligatoires et doivent être effectués une fois par an par un professionnel.

Pensez également à commander du fioul avant l'arrivée du froid.

- L'association **SUIPPES ANIMATION** a repris son activité. N'hésitez pas à aller à la rencontre des carnavaliers.

Local situé 35 Rempart du Nord.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h & de 14h à 17h30.

RÈGLEMENTATION DES CHIENS DE CATÉGORIE 2

Les chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie) sont :

- De race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier.
- De race Rottweiler.
- De race Tosa.
- Non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des **chiens** de la race Rottweiler

Le propriétaire doit demander **un** permis à la **mairie** de **son** domicile ou l'adresser par courrier.

La demande se fait en remplissant le formulaire cerfa n°13996*01. Si la personne possède plusieurs **chiens**, une demande de permis doit être faite pour chaque **chien**.

Le propriétaire est tenu de se rapprocher du policier municipal pour informer d'un changement d'adresse même au sein de la commune, voire du décès de l'animal.

UNE BORNE ÉLECTRIQUE FONCTIONNELLE EST SITUÉE SUR LE PARKING DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Depuis 2019, le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) déploie un **réseau d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)** qui sera mis en exploitation dans le **courant de l'année 2020**.

En cas de problème avec une borne, contactez l'assistance au 0800 37 37 40 24h/24 - 7j/7.

Plus d'infos sur <https://siem51.fr/bornes-de-recharge>

UN PEU DE CIVISME !

Masques, déjections canines, mégots de cigarettes, poubelles qui débordent, ces petites incivilités sont en recrudescence.



La propreté de notre commune est l'affaire de tous !

Au quotidien, nous pouvons contribuer à la qualité de notre cadre de vie à condition que chacun d'entre nous change ses habitudes, adopte un comportement citoyen.

Quelques bonnes habitudes à adopter quant à,

La gestion des déchets :

- *Dans la rue, je jette mes petits déchets à la poubelle (y compris les masques de protection).*
- *Je dépose mes déchets encombrants à la déchetterie.*
- *Je jette mes déchets spéciaux (piles, ampoules, électroménagers...) dans les points de dépôt.*
- *Pour limiter mes déchets, je répare, je donne, je change mes habitudes.*
- *Je sors ma poubelle la veille de la collecte.*

Aux déjections canines & animaux :

- *Je ramasse toujours les déjections de mon animal.*
- *J'ai toujours un sac sur moi pour ramasser les déjections de mon chien lors de sa promenade.*
- *Je ne nourris pas les animaux errants ou sauvages (pigeons, chiens, chats...).*

Nous constatons une fois de plus la dégradation des biens publics (tags et casse au niveau de l'aire de jeux du parc BUIRETTE).

Quel est le but de ces **incivilités** ?

CIMETIÈRE Chapelle DEMANDRE-COLLET

La commune de Suippes et Les Amis du Vieux SUIPPES, remercient la société Varin Thermolaquage pour la restauration, à titre gracieux de cette porte datant de 1884.



COMMUNICATION



Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne pour les cartes d'identité et passeports...



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions afin d'améliorer nos outils de communication.

Vous avez également la possibilité de nous fournir des articles et photos susceptibles de figurer dans un prochain mensuel voire sur le site web.

La récolte des bouchons d'amour ayant repris dans la Marne, Suippes est à nouveau un point de collecte.



Gérard LEFEVRE, aidé par quelques bénévoles, se chargera de regrouper et trier les bouchons avant de les confier à l'association marnaise.

Les points de collecte sont : le local de Suippes Animation, le Centre culturel, Carrefour Contact & à l'entrée de l'ex usine Lacoste.

Attention !

Sont acceptés uniquement les bouchons alimentaires (eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin...), les bouchons ménagers (liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive...), les bouchons cosmétiques (déodorants, laque, parfum...), les produits d'hygiène (dentifrice, shampooing...), les couvercles en plastique (chocolat et café en poudre, moutarde...), divers (boîtes de pellicule photos, les œufs kinder...).

Sont refusés les bouchons contenant du fer, du carton ou du papier, les bouchons de plus de 12 cm de diamètre, les bouchons chimiques hautement toxiques, les bouchons de sécurité (détergents...), els bouchons de médicaments.

Contact, Gérard LEFÈVRE 06 52 79 41 61.

PERMANENCES O.P.A.H.

(Opération programmée d'amélioration de l'habitat)
Vous souhaitez rénover votre habitation ou valoriser votre bien destiné à la location ? C'est la dernière année pour bénéficier d'aides exceptionnelles. Permanences, de 10h à 12h, les mardis 10 novembre & 08 décembre 2020.
Lieu : Communauté de Communes située 15 place de l'Hôtel de Ville - opah.mmcsv@solih.fr

Services multiples pour votre habitation
(Jardinage, peinture, petite plomberie...)
M. est titulaire d'une formation
« Aide à la personne »



M. Romain RODRIGUEZ

☎ 07 82 96 39 91

Romainrodriguez.htm@gmail.com

Manifestations dans le respect des gestes barrières. Agenda susceptible d'être modifié.

Mercredi 11, 10h,
Cérémonie en présence de Monsieur le maire,
d'Adjoints et de militaires.
Dépôt de gerbes au monument aux Morts et au
cimetière militaire. Cérémonie limitée à quelques
personnes au vu du contexte actuel.

A l'occasion de la commémoration
de l'Armistice, le Centre
d'Interprétation Marne 14-18 ouvre
ses portes de 10h à 18h. **Tarif
unique : 3 € pour tous**



Samedi 14,
Dans le cadre de la Nuit européenne
des musées
18h-20h30, **visite libre du Centre
d'interprétation Marne 14-18**
&
20h30, salle intercommunale
Spectacle « L'homme de boue », sur réservation

Renseignements/Réservations au 03 26 68 24 09
contact@marne14-18.fr – www.marne14-18.fr

Vendredi 20, 17h30, salle de réunion de la
Communauté de Communes
**Conférence "Le cruel destin des morts pour la
France de 14-18"**.

L'association « Les Amis du
Vieux Suippes » organise, en
collaboration avec le Centre
d'Interprétation, une
conférence sur le thème « Le
cruel destin des morts pour la
France de 14-18 » animée par
M. Alain Girod du Souvenir
Français.

Gratuit - Sur inscription au 03
26 68 24 09 ou contact@marne14-18.fr



Vendredi 27 & samedi 28, collecte nationale
des Banques Alimentaires, celle-ci s'effectuera
dans les trois magasins habituels : ALDI, LIDL et
CARREFOUR CONTACT.

Samedi 14, 10h00-12h00
« LE SPORT ÇA ME DIT »

Activité : escalade

Inscriptions auprès de Florence MALATRAY

☎ 07 71 92 47 78

Lieu : Complexe sportif Jules COLMART

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Le 3 octobre 2020,
Christophe DUTER, fils de Robert DUTER et
Ginette CHARTON
Et
Stéphanie CAVALLUCCI, fille de Dominique
CAVALLUCCI et Marie-Line HUSAK

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

A Suippes, le 16 septembre 2020, *Jeannine
DEMISSY*, dans sa 92^{ème} année,

A Suippes, le 18 septembre 2020, *Simone MAHEUT*,
veuve de Gilbert LÉGÉE, dans sa 107^{ème} année,

A Châlons-En-Champagne, le 23 septembre 2020,
Lucien GILLET, époux de Chantal STAMM, dans sa
92^{ème} année,

A Suippes, le 11 octobre 2020, *Jeanne JAYEN*, veuve
de André GODIN, dans sa 97^{ème} année.



Plus d'infos sur
www.gouvernement.fr/info-coronavirus



PHARMACIES DE GARDE

Composez le 32.37, numéro accessible 24H/24H.
Faites le 15 en cas de problème de santé en
soirée ou le week-end.

Impression par la Ville de SUIPPES
☎ 03 26 70 08 55 - secretariat@villedesuippes.fr
Ne pas jeter sur la voie publique

